



BP 70046
57057 METZ CEDEX 2
Téléphone : 03 87 30 12 42
Télécopie : 03 87 30 70 73

Le maire de Longeville-lès-Metz
à
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil municipal qui se tiendra,

Mardi 29 avril 2014 à 20 heures

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 avril 2014.

-POINT N° 1 – Démission et installation de conseillers municipaux

-POINT N° 2 - Compte de gestion 2013 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 3 - Compte administratif 2013 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: Le maire)

-POINT N° 4 - Affectation du résultat de l'exercice 2013 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 5 - Budget primitif 2014 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 6 - Compte de gestion 2013 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 7 - Compte administratif 2013 du budget principal communal. (Rapporteur: Le maire)

-POINT N° 8 - Affectation du résultat 2013 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 9 - Vote des taux de la fiscalité directe communale pour 2014. (Rapporteur: Le maire)

-POINT N° 10 - Budget primitif 2014 de la commune. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 11 – Règlement et tarifs des Centres Socioculturels. (Rapporteur : M WEIZMAN et Mme KULICHENSKI)

-POINT N° 12 – Désignation du représentant du Conseil Municipal à l'AGURAM. (Rapporteur : M. HAZEMANN)

-POINT N° 13 – Travaux de ravalement de façades soumis à déclaration préalable. (Rapporteur : Le maire)

- Informations et communications diverses.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Cher(e) collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE MAIRE

Alain CHAPELAIN

Destinataires: Mmes et MM les membres du conseil municipal.